



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé
au
Moniteur
belge



15163110

Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -

ENTRÉ
LE 10 NOV. 2015

Le Greffier

N° d'entreprise : **416.114.459**

Dénomination

(en entier) : **ASSOCIATION SOCIALE ET CULTURELLE BELGO-TURQUE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **ASBL**

Siège : **RUE ROBERT FESLER 71 A 6030 MARCHIENNE-AU-PONT**

Objet de l'acte : **MODIFICATION DES STATUTS**

L'assemblée générale s'est réunie le 01 novembre 2015 et a décidé à l'unanimité d'apporter des modifications aux statuts, ainsi qu'à la composition du conseil d'administration de l'asbl. Voici le nouveau statut dont les modifications ont été approuvées.

- | | |
|---|----------------|
| 1- Besyaprak Mustafa , Rue Paul Janson 13 , 6030 Marchienne-Au-Pont
NN : 56.01.01-417.57 | Président |
| 2- Uzun Murat , Rue Sainte Catherine 36 , 6030 Marchienne-Au-Pont
NN : 77.00.00-545.05 | Vice-président |
| 3- Karal Mehmet , Rue de Beaumont 472 , 6030 Marchienne-Au-Pont
NN : 74.10.23-457.89 | Secrétaire |
| 4- Eyickli Mohamed , Rue Edouard Falony 81 , 6000 Charleroi
NN : 79.05.25-259.06 | Tresorier |
| 5- Demir Eyup , Rue Emile Vanderwelde 77 , 6182 Souvret
NN : 86.04.16-457.24 | Membre |

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/11/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature